

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2017

Présents :

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Monique COLOMBIÉ - Louis ANGUERA - Marie Line ALBO - Katia PARIS - Serge GUARDIA Annie GAYRAUD - Pierre BONFILS - José PAGAN Fabienne SIRAT - Hubert BELMONTE- Philippe CALMEL – Marie COMPS – Marie Ange MOREAU - Nicolas POUX

Excusés

Frank FELEMEZ ayant donné procuration à Monique COLOMBIE
Sandie VARO ayant donné procuration à Hervé OBIOLS
Adrien SOUTADE ayant donné procuration à Hubert BELMONTE
Gilbert LEPETITCORPS

Début de séance : 18h00

- ✓ **Convention de prestation d'animation Agri-environnementale**
Voté à l'unanimité

- ✓ **Convention de mise à disposition des locaux de l'école Font Claire pour la communauté des communes Sud Hérault**
Pour les animations extrascolaires de la communauté des communes
Voté à l'unanimité

- ✓ **Convention communale de coordination de la PM et des forces de sécurité de l'Etat**
Gendarmerie de Cazouls et la PM de Puisserguier
Voté à l'unanimité

- ✓ **Convention d'accompagnement pour le diagnostic et le suivi électrique de la mairie**
Diagnostic, études et suivi : 7000€
Voté à l'unanimité

- ✓ **Ouverture de compte de dépôt de fonds auprès du Trésor Public pour la régie cantine ALP TAP**
Ouverture de compte qui permettra aux parents de payer par carte bancaire
Voté à l'unanimité

- ✓ **Modification du tableau des effectifs**
Contrats aidés stoppés jusqu'en juillet.
Recrutement de 2 jeunes pour la saison d'été
Voté à l'unanimité

- ✓ **Création d'un emploi Avenir**
Ouverture d'un poste de 12 mois renouvelable 2 fois
Voté à l'unanimité

- ✓ **Mise en place du RISEEP**
Régime indemnitaire : loi plan carrière et rémunération. Avis favorable du comité technique.
Selon les postes, transposition à l'identique selon un pourcentage décidé par les autorités territoriales par arrêtés
Voté à l'unanimité

- ✓ **Autorisation de signature des marchés publics en procédure adaptée, des contrats et convention de faibles montants**
Le Maire est autorisé à signer les marchés dont les montants des marchés sont inférieurs aux seuils des appels d'offres et autres contrats : inférieurs à 10 000€
Voté à l'unanimité

- ✓ **Subvention 2017 collège Louis Cahuzac**
35€ par élève soit 3850€/an
Voté à l'unanimité

✓ **Remboursement des frais M Margerin et Mme Serre**
25.98 € et 31.55€

Voté à l'unanimité

✓ **Demande de subvention pour la réhabilitation du chemin des Hortes et de la rue Adam**
Travaux prévus pour 2018. Subventions déjà accordées pour l'eau potable.
Cout du séparatif : 643 150€, demande de subventions au département et agence de l'eau

Voté à l'unanimité

✓ **Acquisition terrain GUARDIA-LLAHI pour la mise en place accélérateur eau potable**
Parcelles de 24 et 50 arrhes pour 1.87€ / m²

*15 votes pour
1 abstention*

✓ **Crédit Agricole : avis contre la fermeture de l'agence de Puisserguier**
Validation de la Motion contre la fermeture
Pétitions : 900 signatures

Voté à l'unanimité

✓ **Tirage au sort Jury d'Assises**
GONZALES Marie épouse CROUZAT
FERNANDEZ CHAVERO Dionisia épouse VAILHE
LABATUT Nicolas Paul Vincent
MORENO Dylan
PARIS Jean Christophe
RODA Eric Christian

Questions diverses

✓ **Modification de subvention Rénovation toit de l'ancienne école**
Nouveau montant : 73050,50 HT dont 53% de subvention

Voté à l'unanimité

Fin de séance : 20h00